



RAPPORT RSE

POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2022

emova
GROUP



SOMMAIRE

Le mot de Franck Poncet, Président du Directoire	2
1. Notre Groupe	3
1.1 Nos marques	4
1.2 Notre modèle d'affaires	9
2. Notre Gouvernance RSE	11
3. Nos enjeux environnementaux et sociaux	17
3.1 Notre matrice de matérialité	17
3.2 Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable	18
4. Nos engagements	21
4.1 Notre raison d'être	21
4.2 Nos valeurs	22
4.3 Le verbatim de Céline Rivals, Directrice RH et RSE	24
4.4 Les engagements de notre Charte RSE	25
4.5 Nos actions	28
5. Nos indicateurs	39
5.1 Nos indicateurs sociaux	39
5.2 Nos indicateurs environnementaux	45
6. Méthodologie	51

LE MOT DE FRANCK PONCET, PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

“

Durant cet exercice, Emova Group a connu une croissance de son chiffre d'affaires de 8%. Cette progression constitue un bilan très satisfaisant dans l'environnement particulièrement perturbé auquel nous sommes tous confrontés. Dans une recherche de croissance à la fois rentable, durable et responsable, l'année a été marquée par le refinancement de notre dette bancaire concomitamment à l'acquisition de 8 succursales exploitées précédemment en franchise, et la matérialisation de nos ambitions environnementales et sociales par la signature de notre Charte RSE partagée avec l'ensemble de nos parties prenantes.



Ces engagements sont au cœur de notre modèle et de nos activités, ils sont incontournables pour préparer le monde de demain et répondre aux attentes croissantes de nos parties prenantes. Nos clients souhaitent une offre responsable, nos collaborateurs sont attachés à nos pratiques sociales et environnementales et nos partenaires économiques et financiers sont soucieux que notre stratégie soit durable et adaptée aux défis de notre temps.

Pour l'exercice 2022/2023, le Groupe anticipe un maintien de sa rentabilité ainsi que l'ouverture d'une vingtaine de magasins, tout en restant prudent sur sa dynamique commerciale. Il va poursuivre le déploiement de son plan d'action RSE qui vise à améliorer son fonctionnement et son impact, renforcer la confiance de ses clients, collaborateurs, partenaires et franchisés et sera gage de notre performance à long terme.

Je remercie à nouveau l'ensemble de nos équipes, nos franchisés et nos partenaires pour leur engagement au quotidien et leur renouvellement de confiance pour l'année à venir.

”

1. NOTRE GROUPE



Créé en 1965, Emova Group est le 1er réseau de vente de plantes et fleurs au détail à travers ses marques Monceau Fleurs, Au nom de la rose, Cœur de Fleurs et Happy.

Son modèle s'appuie à la fois sur le développement de magasins succursales détenus en propre et sur un réseau de partenaires franchisés qu'Emova Group accompagne au quotidien dans l'approvisionnement en fleurs, plantes et accessoires.

Avec 334 magasins dont 48 à l'international, Emova Group s'engage à relever les défis environnementaux de demain en contribuant aux Objectifs de Développement Durable dans le cadre d'une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE).

1. NOTRE GROUPE

1.1 Nos marques

MONCEAU FLEURS

LA RÉFÉRENCE FLORALE

Dès 1965, Monceau Fleurs a démocratisé la fleur en ouvrant près du Parc Monceau à Paris, le premier magasin de fleurs en libre-service avec une exposition sur le trottoir et un très large choix au meilleur rapport qualité/prix/style.



Aujourd'hui, Monceau Fleurs est de loin l'enseigne de fleurs n°1 en France et se déploie dans une grande variété de formats de magasins et sur le digital.



1. NOTRE GROUPE

AU NOM DE LA ROSE

SAVOIR ÉMOUVOIR

Au nom de la rose est une marque unique et singulière dans l'univers de la fleur. Elle est reconnue pour le haut niveau de savoir-faire de ses artisans fleuristes, et la grande qualité de ses fleurs, en particulier ses roses.

AU
nom
DE LA
rose

Dans nos boutiques-écrins, nous partageons avec nos clients notre passion pour la plus belle des fleurs, de la plus simple à la plus rare ou la plus excentrique.

La mission d'Au nom de la rose tient en deux mots : Savoir émouvoir.



1. NOTRE GROUPE

HAPPY

LA LIBERTÉ FLORALE

Créée en 2005, Happy permet à chaque fleuriste d'exprimer librement sa créativité, en s'appuyant sur un concept urbain au design noir épuré et une communication décalée, loin des codes traditionnels des fleuristes.

Happy propose une offre qui mêle tendance, originalité, qualité et bonne humeur.



1. NOTRE GROUPE

COEUR DE FLEURS

DES FLEURS PLUS SOUVENT

Cœur de Fleurs a pour vocation de fleurir le quotidien de tous grâce à des points de vente de proximité conviviaux et accessibles.

Y acheter des fleurs ou des plantes devient un plaisir simple et rapide, grâce à une offre prête à emporter, aux conseils de nos équipes et des prix bas toute l'année.



1. NOTRE GROUPE

L'ÉCOLE FLORALE

L'ÉCOLE DES MÉTIERS DE LA FLEUR

Créée par Emova Group, L'École Florale forme aux diplômes de CAP Fleuriste, BP Fleuriste et au titre de CQP Assistant Fleuriste. Grâce à un rythme alterné, les apprentis Fleuristes acquièrent les compétences techniques, théoriques et artistiques nécessaires pour pratiquer un métier de savoir-faire et de vente de proximité : fleuriste.



Aujourd'hui, L'École Florale s'engage et déploie toute son énergie pour donner les clés de l'expertise, de la créativité et du savoir-faire à la française des métiers de la fleur aux futurs fleuristes et entrepreneurs de demain. L'École Florale est certifiée Qualiopi au titre de la catégorie "Actions de formation en apprentissage" et "Actions de formation".



1. NOTRE GROUPE

1.2 Notre modèle d'affaires*

334
magasins dont
56
succursales

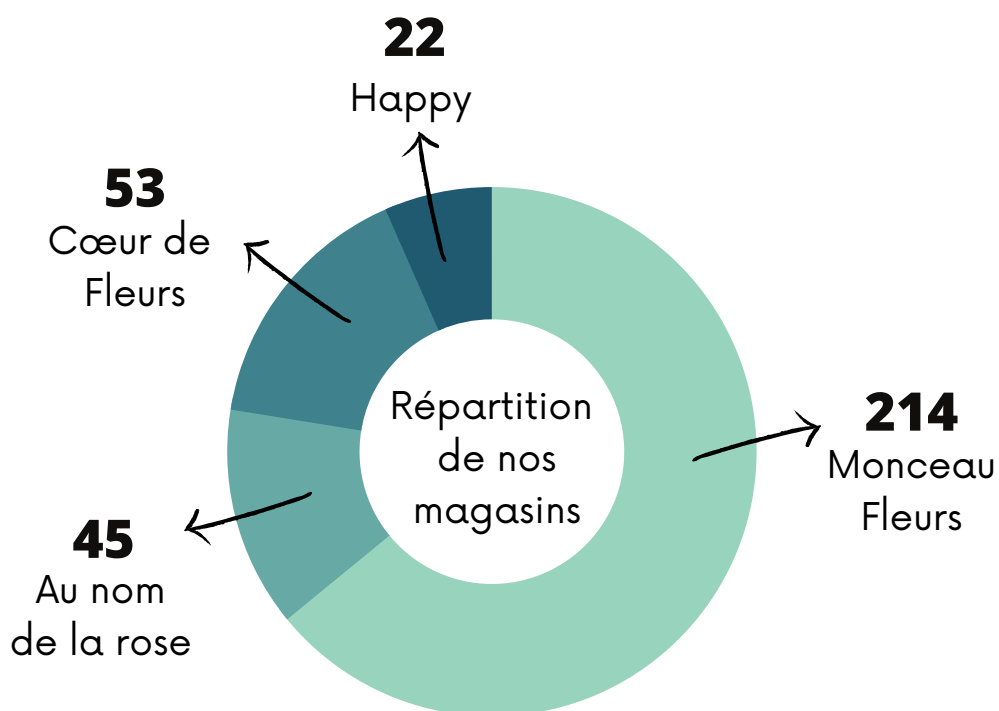
17%
en succursale
83%
en franchise

6,8%
du volume
d'affaire France
est Digital

125,5 M€
de volume d'affaires
sous enseigne

281
collaborateurs &
collaboratrices

1
CFA d'entreprise :
L'École Florale



*Toutes ces données concernent uniquement l'exercice clos au 30 septembre 2022



2. NOTRE GOUVERNANCE RSE

Emova Group est une société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance.

Conseil de surveillance :

Mandats exercés au sein du Conseil de surveillance d'Emova Group	Rôles du Conseil de surveillance en matière de RSE :
M. Jean Louis GREVET Président Membre	<ul style="list-style-type: none">• Revue des orientations et de la politique RSE d'Emova Group dont la contribution aux Objectifs de Développement Durable• Suivi de l'atteinte des objectifs et du déploiement des actions
M. Franck KELIF Vice-Président Membre	
M. Antoine COLIN Membre	
Société PERCEVA RSC Paris 500 208 152 Représentée par Maxime MALLET Membre	

2. NOTRE GOUVERNANCE RSE

Directoire :

Mandats exercés au sein du Directoire d'Emova Group	Rôles du Directoire en matière de RSE :
<p>M. Franck PONCET Président Membre du Directoire</p>	<ul style="list-style-type: none">• Définition et validation des engagements et de la politique RSE• Identification des enjeux et des opportunités• Validation des plans d'actions et des budgets associés• Fixation par le Président du directoire d'un ou plusieurs objectifs RSE dans la rémunération variable annuelle de chaque membre du Comité Exécutif
<p>Mme Sandy BOURDIN Directrice Administrative et Financière Membre du Directoire</p>	

2. NOTRE GOUVERNANCE RSE

Comité Exécutif :

Membres du Comité Exécutif	Rôles du Comité Exécutif en matière de RSE :
M. Franck PONCET Président	
Mme Sandy BOURDIN Directrice Administrative et Financière	
M. Olivier GINOUX Directeur Développement, Immobilier et Technique	
Mme Céline RIVALS Directrice Ressources Humaines et RSE	
M. Nicolas DUBOIS Directeur Marketing et Digital	
Mme Saloua MASLAGA Directrice Commerciale et Opérations	
M. Yves-Marie GILLE Directeur Offre, Achats et Supply Chain	<ul style="list-style-type: none">• Contribution à l'identification et l'analyse des enjeux, risques et opportunités• Proposition et déploiement de la politique RSE et des plans d'actions• Détermination et réalisation des axes RSE des feuilles de route opérationnelles de chacune des Directions

2. NOTRE GOUVERNANCE RSE

Direction Ressources Humaines et RSE :

Référents RSE de la Direction Ressources Humaines et RSE	Rôles de la Direction RH et RSE en matière de RSE :
Mme Céline RIVALS Directrice Ressources Humaines et RSE	<ul style="list-style-type: none">• Proposition de la politique RSE et contribution à la détermination des objectifs• Coordination transverse des engagements et des plans d'actions• Pilotage du reporting RSE• Garant de la communication du groupe en matière de RSE• Animation du Comité RSE
Mme Emilie GACOIN Chargée de Développement RH	

2. NOTRE GOUVERNANCE RSE

Comité RSE :

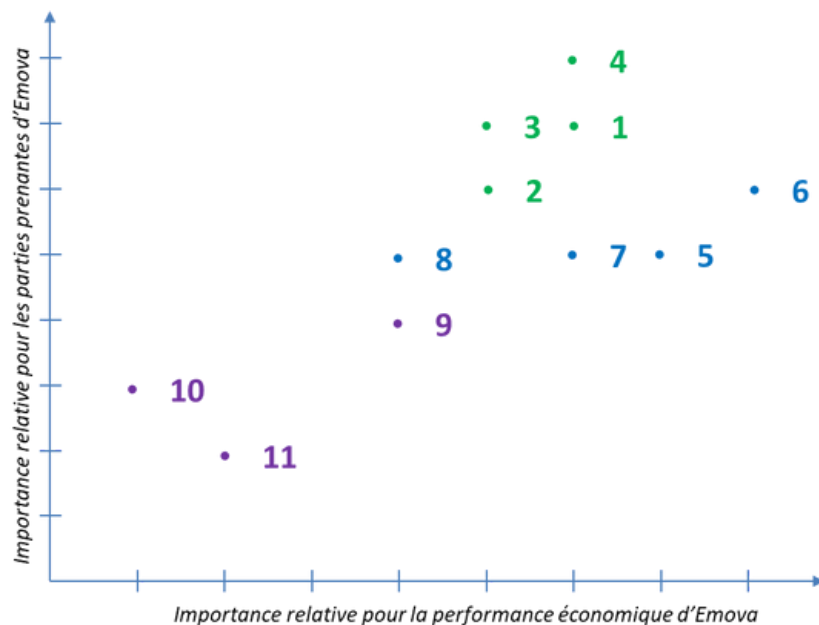
Membres du Comité RSE	Rôles du Comité RSE :
Mme Agnès LACROIX Directrice des Marques	<ul style="list-style-type: none">• Contribution à la définition des enjeux et des plans d'actions RSE• Suivi du reporting RSE• Participation à la sensibilisation des parties prenantes
Mme Sophie MOISAN Responsable Commerciale Régionale	
Mme Laurène BLAIS Acheteuse / Approvisionneuse Emballages et Accessoires	
M. Boris PLOUARD Franchisé Monceau Fleurs	
Mme Nathalie BAUDOIN Franchisée Monceau Fleurs	
M. Jean-Marc ASTRUC Franchisé Monceau Fleurs	
M. Christophe PAJOT Franchisé Coeur de Fleurs	



3. NOS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX & SOCIAUX

3.1 Notre matrice de matérialité

Notre matrice de matérialité permet de présenter et hiérarchiser nos principaux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux. Elle a été validée par notre Comité Exécutif et établie à partir des interactions que nous avons avec nos diverses parties prenantes.



Principaux enjeux ESG identifiés par la Direction d'Emova Group à partir des interactions avec nos parties prenantes :

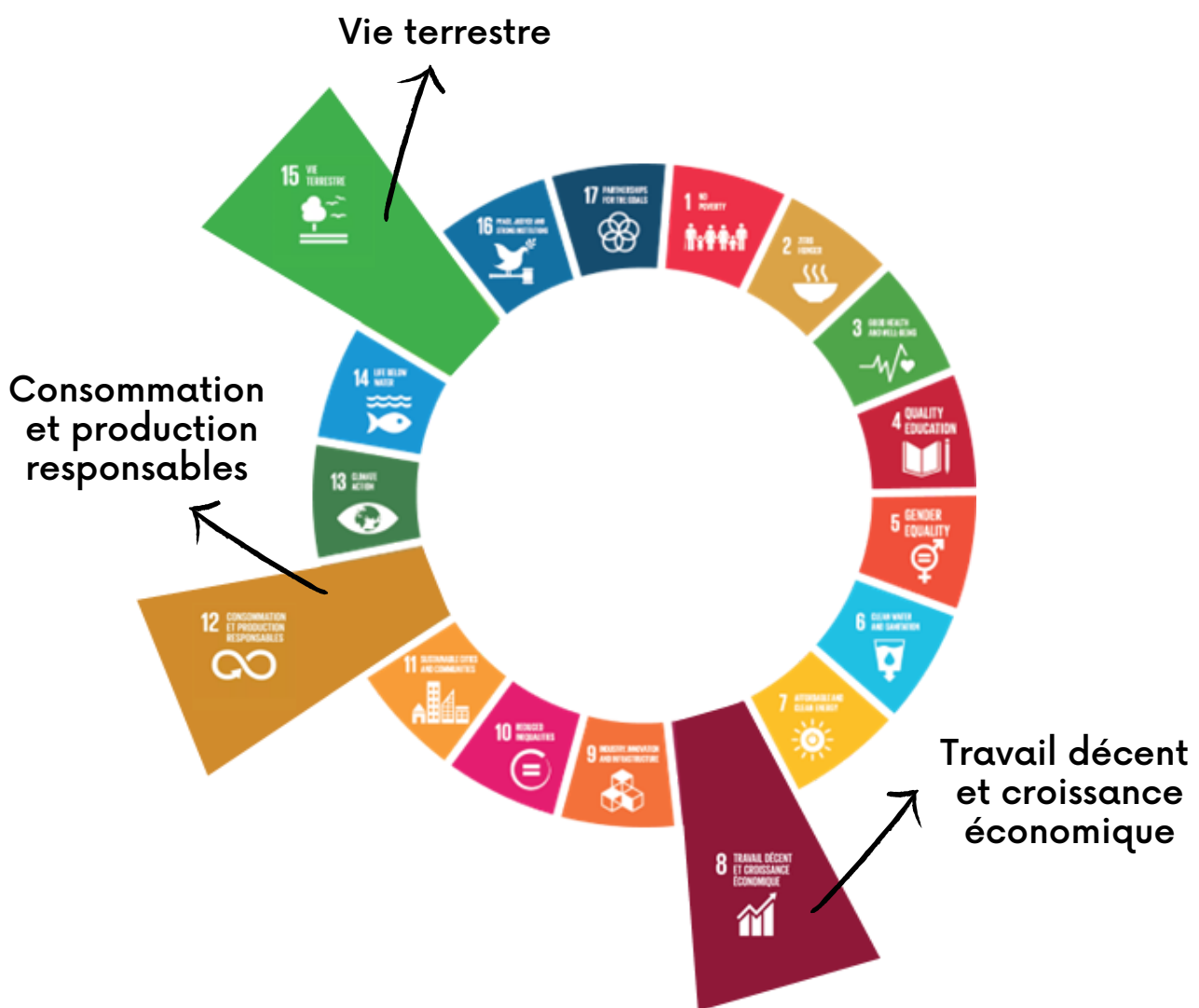
1. **Climat amont** : Impact carbone des approvisionnements (production, sourcing/achats, logistique/transport)
2. **Climat aval** : Impact carbone de la distribution (magasins, e-commerce, LAD)
3. **Biodiversité** : Protection des ressources, conditions de production (pesticides, pratiques agricoles...) et sensibilisation des clients (saisonnalité)
4. **Economie circulaire** : Gestion des déchets (logistique, magasins, emballages, recyclage) et des invendus (gaspillage)
5. **Santé, sécurité et conditions de travail**
6. **Développement des compétences et des savoir faire de l'art floral**
7. **Management responsable et bien-être** des collaborateurs
8. **Diversité et égalité professionnelle**
9. **Insertion** professionnelle
10. **Mécénat** et soutien aux associations
11. **Relations** avec les **territoires d'implantation**

Les réponses aux principaux enjeux identifiés sont apportés dans le cadre de notre Charte RSE qui se décline en 4 engagements et 16 leviers d'actions.

3. NOS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX & SOCIAUX

3.2 Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable

Emova Group soutient les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) élaborés par les Nations unies en 2015. Ils constituent un appel mondial à agir à l'horizon 2030 pour réduire les inégalités, rendre le monde meilleur pour les générations futures, notamment en apportant des solutions au problème du changement climatique. Le schéma ci-dessous indique notamment les 3 objectifs qui sont les plus pertinents dans notre secteur d'activité :



3. NOS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX & SOCIAUX

OBJECTIF 1 : CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables.

Notre objectif : Contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale de la culture horticole.

OBJECTIF 2 : VIE TERRESTRE



ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Notre objectif : Promouvoir et déployer des pratiques horticoles durables au sein des zones de production.

OBJECTIF 3 : TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Notre objectif : Transmettre les savoir-faire avec L'École Florale et agir pour la sécurité et la qualité de vie et des conditions de travail des équipes.



4. NOS ENGAGEMENTS

4.1 Notre raison d'être

La raison d'être prend la forme d'une phrase qui détermine l'identité d'une entreprise, sa mission et sa contribution aux enjeux de développement durable. C'est également une vision à long terme, une ambition d'intérêt général et la ligne directrice de l'entreprise.

Chez Emova Group, notre raison d'être est la suivante :

“

Créer un écosystème durable pour rendre accessible à tous l'émotion d'une nature sublimée par nos artisans fleuristes.

”



4. NOS ENGAGEMENTS

4.2 Nos valeurs

En 2022, nos collaborateurs ont pu redéfinir ensemble les valeurs d'entreprise Emova Group.

CRÉATIVITÉ

Faculté d'invention, capacité d'imagination, pouvoir créateur.

- Nous bénéficions d'un savoir-faire artisanal précieux qui favorise notre croissance.
- Nous sommes des pionniers du secteur floral et végétal.
- Nous accompagnons, formons et faisons grandir les artisans fleuristes d'aujourd'hui et de demain.
- Nous encourageons nos collaborateurs à être audacieux, à innover au quotidien et à trouver des solutions en toute circonstance.

ENTREPRENEURIAT

Activité, fonction d'entrepreneur, personne qui crée, développe et dirige une entreprise pour son compte.

- Nous sommes des gestionnaires et des commerçants dans l'âme.
- Nous favorisons l'autonomie de nos parties prenantes.
- Nous accompagnons nos franchisés dans l'aboutissement de leur projet professionnel.
- Nous sommes agiles et faisons confiance à nos équipes, nos partenaires et nos fournisseurs.

4. NOS ENGAGEMENTS

RÉSILIENCE

Capacité d'un écosystème ou d'un groupe d'individus à se rétablir après une perturbation extérieure.

- Nous évoluons au sein d'un marché résilient et en constante évolution.
- Nous traversons les crises externes et des périodes de vulnérabilité en nous relevant plus forts qu'auparavant.
- Nous sommes persévérants, tenaces, nous avons une grande capacité d'adaptation et savons nous remettre en question.
- Nous nous enrichissons des erreurs du passé pour nourrir nos ambitions de demain.

TRANSPARENCE

Qualité de ce qui est facilement intelligible, d'une institution qui informe complètement sur son fonctionnement et ses pratiques.

- Nous garantissons la transparence des informations et de nos décisions.
- Nous avons à cœur de pouvoir communiquer sur l'origine de nos produits, leur traçabilité et l'évolution du Groupe.
- Nous sommes garants de l'honnêteté intellectuelle et de l'éthique de travail qui constituent la base de nos relations et échanges.
- Nous partageons ouvertement notre vision et nos ambitions.

4. NOS ENGAGEMENTS

4.3 Le verbatim de Céline Rivals, Directrice RH et RSE



Emova Group renforce ses exigences environnementales et sociales depuis la production, jusqu'à la commercialisation des végétaux en passant par la logistique, l'accueil et les conseils en magasin. Afin de transformer la filière horticole, nous avons structuré nos engagements, pour un avenir durable, dans notre Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale.



Cette démarche, au service des clients et des collaborateurs, est co-construite avec nos franchisés. Elle sert avant tout à définir un cadre et orienter au quotidien le comportement de nos collaborateurs et partenaires en indiquant la marche à suivre pour réduire notre impact environnemental tout en développant une offre durable et équitable.

Ainsi, d'ici 2025, notre objectif est d'optimiser nos ressources, de réduire nos déchets, de lutter contre le gaspillage, de favoriser le respect de la biodiversité et de la saisonnalité, de soutenir une production locale, durable et responsable et d'augmenter notre contribution sociale et sociétale. C'est une démarche collective et progressive qui s'inscrit dans une volonté de protection du végétal, de ses ressources et de son écosystème avec ses parties prenantes engagées.

Notre démarche RSE est intégrée à notre plan stratégique et représente un atout structurant pour atteindre nos objectifs, anticiper nos évolutions nécessaires et accroître la confiance que nous accordent tous les jours nos clients, nos collaborateurs, nos franchisés et nos partenaires.



4. NOS ENGAGEMENTS

4.4 Les engagements de notre Charte RSE

“

Emova Group s'engage à relever les défis environnementaux de demain.

”

Dans un monde en pleine transition écologique, le rôle de notre groupe doit s'inscrire dans un cercle vertueux de protection de nos ressources environnementales.

Ainsi, nous nous engageons à assumer avec transparence notre devoir d'exemplarité en matière de performance environnementale et sociale de notre écosystème, depuis la sélection de nos végétaux auprès de nos partenaires jusqu'à leur commercialisation dans nos magasins succursales et franchisés.

Pour cela, nous avons décidé de créer une Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale. Ce texte fondateur regroupe les principes fondamentaux du plan RSE d'Emova Group partagés avec ses fournisseurs, collaborateurs et franchisés. Il permet une structuration concrète de nos engagements, de nos missions et de notre plan d'actions pour les années à venir.

Avec des objectifs précis à remplir d'ici 2025, notre Charte RSE est un véritable guide qui oriente au quotidien les actions et le comportement professionnel de toutes les parties prenantes.

4. NOS ENGAGEMENTS

EMOVA GROUP S'ENGAGE À DÉVELOPPER UNE OFFRE DURABLE

Nous souhaitons être acteurs de la transformation durable de la filière horticole, accroître notre soutien au commerce équitable et à la production française et promouvoir le respect des saisonnalités des plantes et fleurs que nous proposons à nos clients.

- En proposant une part croissante de fleurs et plantes locales de saison et/ou labellisées-certifiées.
- En renforçant notre politique de sourcing durable auprès de nos fournisseurs et producteurs.
- En travaillant avec des fournisseurs garantissant des conditions de production sociales et environnementales responsables.
- En favorisant la réimplantation de producteurs sur le territoire français.

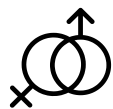


EMOVA GROUP S'ENGAGE À RÉDUIRE SES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Nous avons mis en place des dispositifs pour optimiser nos ressources, réduire nos déchets, trouver des solutions de recyclage et de lutte anti-gaspillage. Nous nous engageons à poursuivre nos initiatives et à continuer d'innover, avec nos parties prenantes, pour réduire l'impact écologique de nos activités.

- En déployant des solutions de recyclage des déchets et de lutte contre le gaspillage.
- En réduisant les emballages et en supprimant les plastiques à usage unique.
- En améliorant la performance environnementale des magasins.
- En proposant des solutions logistiques en amont, et de livraison à domicile à moindre impact carbone.

4. NOS ENGAGEMENTS



EMOVA GROUP S'ENGAGE À ACCROÎTRE SA CONTRIBUTION SOCIALE

Emova Group se fixe pour mission de transmettre les savoir-faire et de perpétuer l'artisanat floral depuis 1965. Nous participons avec L'École Florale à la formation d'artisans fleuristes compétents et accueillons tous les jours des clients et des collaborateurs dans les meilleures conditions possibles. Nous nous engageons à être un acteur de la promotion des diversités, de l'inclusion et de la solidarité, à renforcer nos exigences pour nous assurer que ces convictions se traduisent en actes au quotidien.

- En accroissant la transmission des savoir-faire de l'art floral et en accompagnant l'évolution des compétences des fleuristes.
- En agissant pour la sécurité, la qualité de vie et des conditions de travail de nos collaborateurs.
- En garantissant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et le respect des diversités.
- En s'engageant en faveur de l'insertion et de la solidarité.



EMOVA GROUP S'ENGAGE À MESURER ET PARTAGER SA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Nous souhaitons accroître la transparence sur nos produits, rendre compte de nos impacts environnementaux et sociaux et impliquer nos parties prenantes dans notre démarche de progrès.

- En favorisant une information transparente à nos clients sur les origines et caractéristiques des produits vendus.
- En mettant en place un reporting environnemental et social.
- En établissant un bilan carbone complet de nos activités.
- En sensibilisant, en formant et en impliquant nos collaborateurs et franchisés dans cette démarche de progrès.

4. NOS ENGAGEMENTS

4.5 Nos actions

4.5.1 Nos actions menées en faveur du Développement Durable

 Des actions pérennes en faveur de la production française

DES FLEURS CULTIVÉES EN FRANCE



Emova Group s'engage pour le respect de l'environnement et de ses ressources grâce à de nombreuses actions pérennes et récurrentes qui illustrent l'investissement et la réflexion du groupe en matière de développement durable. Emova Group contribue à la transformation durable de la filière horticole en soutenant la production française, en particulier dans le Var, en Ile-de-France et en Anjou. Ainsi au printemps 2022, plus de 150 000 pivoines ont été achetées auprès de notre producteur partenaire situé en Seine-et-Marne, avec lequel le groupe a passé un engagement d'achat pluriannuel. Tout au long de l'année, nos magasins mettent en avant les fleurs de saison pour sensibiliser leurs clients : mimosa en janvier, anémones et renoncules en février-mars, tournesol en juin...

FLEURS D'HALAGE

Emova Group soutient aussi la production extra-locale avec les **Fleurs d'Halage**. Située sur l'Île-Saint-Denis, cette ferme florale cultive au gré des saisons, en ménageant les sols et en bannissant pesticides et intrants pour la création d'une nouvelle filière de la fleur française plus inclusive, plus éthique et plus écologique. Un lieu proche qui approvisionne en circuit hyper court les 11 magasins Au nom de la rose d'Île de France.



4. NOS ENGAGEMENTS

DES FLEURS POUR LES ABEILLES



Enfin, chaque année en juin, à l'occasion de « **La semaine des fleurs pour les abeilles** » organisée par **Val'Hor**, l'interprofession française de l'horticulture, les 283 franchises et succursales du réseau se mobilisent pour mettre en avant les bienfaits des végétaux pour notre écosystème naturel en permettant aux consommateurs d'agir à leur niveau.

Acheter des plantes mellifères est un geste simple qui contribue à l'alimentation des abeilles et des pollinisateurs : aromatiques, tournesol, lavandes, clématites, agapanthes, dahlias... sont proposés à prix doux et attractifs dans tous les magasins.

 **Nos roses, issues du commerce équitable, font la différence !**

LABEL FAIRTRADE / MAX HAVELAAR

Avec son enseigne Au nom de la rose, Emova Group propose des roses labellisées **Fairtrade/MAX HAVELAAR**. Association Loi de 1901, elle a pour rôle de gérer, promouvoir et sensibiliser l'opinion publique française, et notamment les entreprises, au commerce équitable. Ce label intervient à quatre niveaux : des salaires justes, des conditions de travail décentes, des primes au développement et des roses cultivées dans le respect de l'environnement. Ainsi, les roses certifiées Fairtrade/MAX HAVELAAR vendues chez Au nom de la rose assurent une rémunération juste à leurs producteurs ainsi qu'une culture dans le respect de l'environnement.



4. NOS ENGAGEMENTS

Des labels garants de la durabilité

Au sein de nos magasins, nous favorisons l'achat et proposons à nos clients des végétaux labellisés et/ou certifiés, notamment :

FLEURS DE FRANCE



La signature « **Fleurs de France** » répond aux interrogations des consommateurs d'aujourd'hui sur l'origine des végétaux qu'ils achètent. Le label « **Fleurs de France** » certifie que la fleur, la plante, l'arbuste, l'arbre ou le bulbe ont été produits sur le territoire national.

PLANTE BLEUE

Plante Bleue est la certification nationale de référence qui garantit officiellement que les végétaux ont été produits de manière éco-responsable par des entreprises de production horticoles ou de pépinière certifiées.



HVE



La Certification **HVE** regroupe des acteurs ayant un intérêt dans le développement et la promotion de la Haute Valeur Environnementale. Elle correspond au niveau le plus élevé de la certification environnementale des exploitations agricoles.

4. NOS ENGAGEMENTS

MPS

Le label **MPS** (Milieu Programma Sierteelt) est un certificat officiel et fiable qui vise à améliorer les pratiques et techniques des pépinières, pour un meilleur respect de l'environnement. Il nous vient des Pays-Bas et est uniquement dédié à l'horticulture ornementale.



PEFC



PEFC certifie la gestion durable des forêts. Depuis 20 ans, PEFC France favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables et l'implication de 74 500 propriétaires forestiers et de plus 3 100 entreprises en France.

NF ENVIRONNEMENT

Créée en 1991, la certification **NF Environnement**, délivrée par un organisme indépendant, est un outil de reconnaissance de la qualité écologique d'un produit. Elle garantit sa qualité par la conformité à des normes, ainsi que la limitation de ses impacts sur l'environnement tout au long de son cycle de vie : de sa fabrication jusqu'à son élimination.



4. NOS ENGAGEMENTS

Lutte contre le gaspillage et gestion des végétaux invendus

VÉPLUCHE



Depuis la rentrée 2021, Emova Group s'est associé à la société **Vépluche** afin de valoriser ses déchets organiques. Chaque semaine, Vépluche collecte les déchets verts produits par les magasins, l'École Florale ainsi que notre atelier de production et les transforme en terreau écologique extrêmement nourrissant. Afin de favoriser l'économie circulaire,

nos magasins proposent à la vente ce terreau issu du recyclage de leurs déchets verts créant un véritable cercle vertueux. En juin 2022, déjà 15 tonnes de déchets verts ont été collectées dans le réseau Emova Group et ont permis de produire près de 5 tonnes de compost pour Vépluche.

CLOTAIRE

Entreprise familiale depuis 15 ans, **Clotaire** a développé une gamme de produits universels, efficaces et 100% naturels dédiés au soin et au développement des plantes, potagers et espaces verts urbains. Clotaire propose du terreau et du compost disponibles à la vente dans nos magasins Monceau Fleurs.



4. NOS ENGAGEMENTS

TOO GOOD TO GO



Too Good To Go donne le pouvoir à ses utilisateurs de lutter concrètement contre le gaspillage tout en faisant des économies. Plus de 135 magasins d'Emova Group, dont 100% des succursales, y proposent leurs invendus à prix réduits. Via cette application innovante et engagée, les utilisateurs peuvent acheter quotidiennement de beaux bouquets pour

moins de 10€ mais aussi des plantes ou un assortiment pour un montant de 30€. Ce partenariat, débuté en mai 2021, a déjà permis de sauver 35 000 paniers fleuris.

NOUS ANTI-GASPI

Enfin, depuis février 2021, l'atelier Emova Production situé à Issy-les-Moulineaux propose ses bouquets invendus aux épiceries **Nous anti-gaspi** qui se chargent de les revendre à des prix attractifs à ses clients. Le groupe souhaite généraliser cette démarche très prochainement à travers la France.



4. NOS ENGAGEMENTS

4.5.2 Nos mesures sociales mises en place

 Emova Group s'engage en faveur de la diversité et de l'inclusion

INSERTION PROFESSIONNELLE



Emova Group s'engage à être un acteur de la promotion des diversités, de l'inclusion et de la solidarité. Le groupe favorise l'égalité des chances et lutte contre toutes les formes de discrimination. En collaboration avec Pôle Emploi, **Emova Group a créé une formation professionnelle invitant les demandeurs d'emploi à envisager de se reconvertir dans le milieu floral.** Cette formation de réinsertion professionnelle, d'une durée de 14 semaines, est divisée en 7 semaines d'enseignements théoriques et 7 semaines d'enseignements pratiques. À la fin de la formation, un CDI est garanti au stagiaire dans l'une des enseignes du groupe.

INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2022

Mis en place en 2019, l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes permet de mesurer les écarts de rémunérations tout en mettant en évidence la manière de lutter contre ces disparités. D'année en année, **l'index d'Emova Group progresse en atteignant la note de 91/100 au 1er mars 2022.** Cet indice dépasse la moyenne globale française qui est de 86/100. Le Président du Directoire, Franck Poncet, a souhaité à ses côtés un Comité Exécutif composé de 3 hommes et 3 femmes.



4. NOS ENGAGEMENTS

OPÉRATION DUODAY



Le **DuoDay** est devenu un événement incontournable. À l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap forme un duo avec un professionnel volontaire. Durant toute une journée, la personne en situation de handicap va accompagner le professionnel dans son quotidien et découvrir son métier en s'immergeant au sein de l'entreprise. Cette initiative permet d'initier des rencontres pour changer le regard sur le handicap et dépasser ses préjugés. En novembre 2021, Emova Group a ainsi eu le plaisir de recevoir des personnes en situation de handicap venues découvrir la diversité des métiers floraux directement au siège du groupe mais aussi en magasin et dans son atelier de production.

Emova Group soutient la lutte contre le cancer

OCTOBRE ROSE

Depuis 2019, les magasins Au nom de la rose participent à l'opération **Octobre Rose** en reversant 1€ à la Maison Rose pour chaque bouquet acheté. Ces lieux uniques ont été mis en place pour accompagner les femmes touchées par un cancer. Au total, 16 300€ ont été récoltés en faveur de la Maison Rose.



4. NOS ENGAGEMENTS

COURSE ODYSSÉE



En octobre 2021, Emova Group a participé à la course annuelle organisée par **Odyssée** pour lutter contre le cancer du sein. Cet événement a permis à l'association de récolter 472 000 euros. Les gagnants de la course sont repartis avec des bouquets offerts par la marque Au nom de la rose.

UNE JONQUILLE CONTRE LE CANCER

Du 15 au 27 mars 2022, l'Institut Curie a lancé sa campagne nationale de mobilisation **Une jonquille contre le cancer** pour soutenir la recherche et l'innovation. Dédiée, pour cette 18^{ème} édition, aux cancers des adolescents et des jeunes adultes, Monceau Fleurs a répondu présent et a récolté 3 960€.



4. NOS ENGAGEMENTS

Emova Group et la transmission de l'art floral

SE FORMER GRÂCE À L'ÉCOLE FLORALE D'EMOVA GROUP



L'École Florale a préparé sa troisième rentrée avec, cette année, la certification Qualiopi. Repère fiable et transparent, cette certification atteste de la qualité des enseignements et de la rigueur de la formation au niveau national. En 2021, 95% des étudiants de L'École Florale ont obtenu leur CAP Fleuriste. Ce taux de réussite témoigne de l'expertise des intervenants et de la pertinence du programme pédagogique.

La formation en alternance proposée par L'École Florale offre aux apprentis des compétences à la fois techniques, théoriques et artistiques nécessaires pour exercer le métier d'artisan fleuriste.

Grâce à l'étendue du réseau Emova Group, les apprentis ont accès à près de 300 points de vente en Île-de-France et en province garantissant une insertion professionnelle sereine avec de réelles possibilités d'évolution. À l'issue de la formation, 80 % des apprentis trouvent un poste en moins de trois mois.

Aujourd'hui, Emova Group comptabilise plus de 35 apprenants en alternance dans ses succursales et au sein du siège social. Une formation professionnelle permet aussi d'obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle d'assistant fleuriste avec le soutien de Pôle Emploi. Au-delà de L'École Florale, Emova Group forme aussi ses collaborateurs, ses franchisés et leurs salariés avec son organisme de formation interne qui bénéficie également de la certification Qualiopi.



5. NOS INDICATEURS

5.1 Nos indicateurs sociaux

Notre Groupe comporte trois activités : un siège social, un atelier de production florale et des magasins succursales et en franchise.

Au siège

62 salarié·e·s

65% de femmes

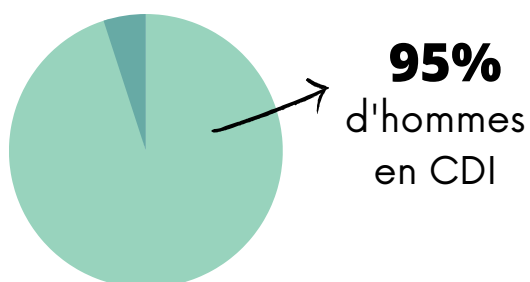
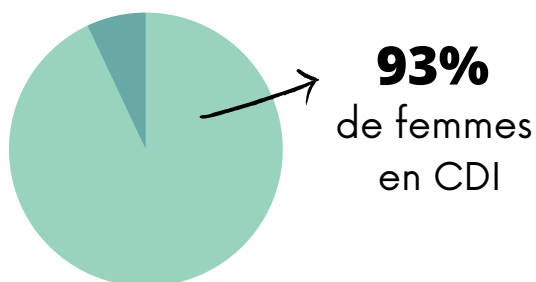
35% d'hommes

40 ans

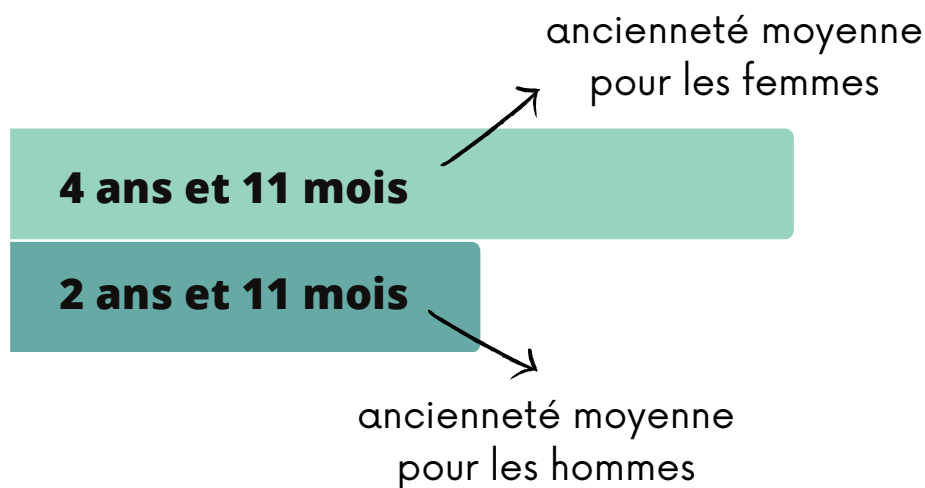
âge moyen des femmes

42 ans

âge moyen des hommes



92%
de salarié·e·s
à temps
complet



5. NOS INDICATEURS

91/100

de note globale à l'index égalité femmes/hommes (2022)

10

alternant·e·s formé·e·s

Taux de turn-over	53%
Taux de fréquence (accident du travail/maladie professionnelle)	43,93
Taux de gravité	0,18
Nombre d'accidents (hors trajet)	5
Taux d'absentéisme	5,71%

5. NOS INDICATEURS

Au sein de notre atelier de production florale

7 salarié·e·s

86% de femmes

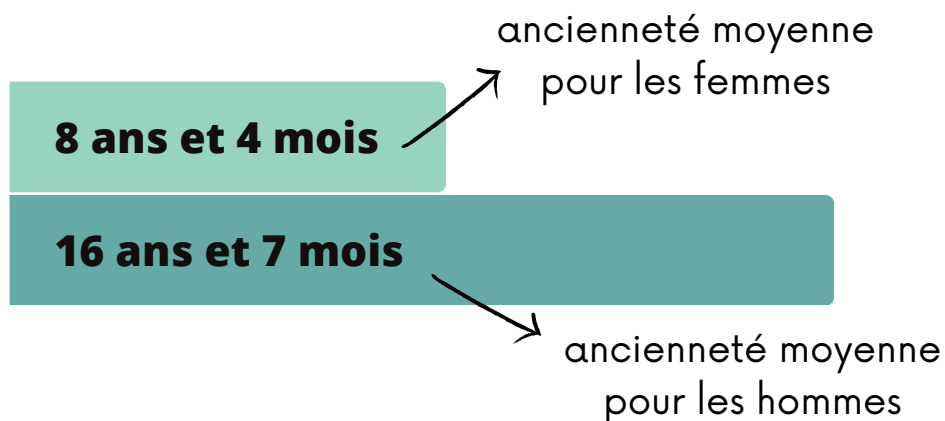
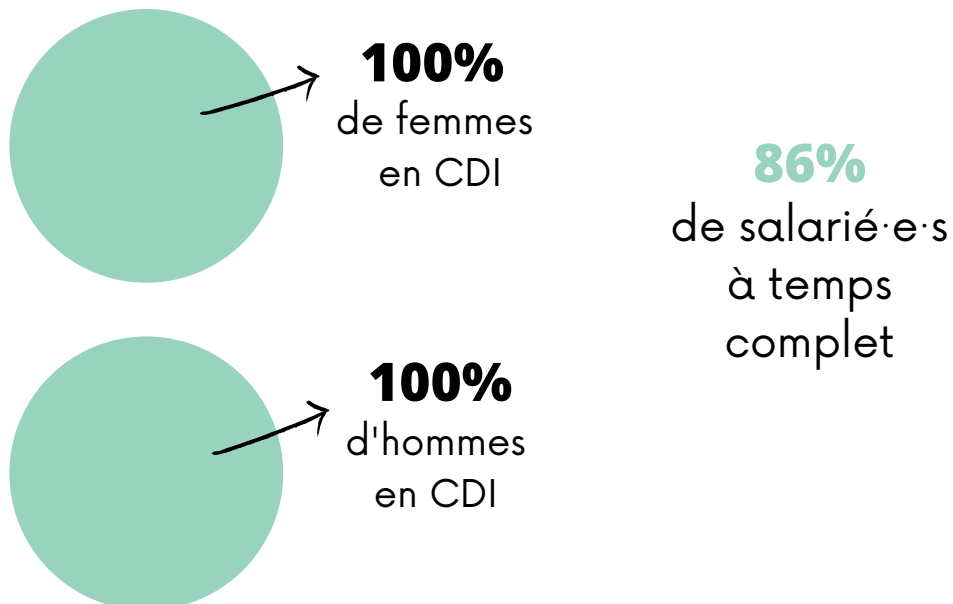
14% d'hommes

46 ans

âge moyen des femmes

49 ans

âge moyen des hommes



5. NOS INDICATEURS

3

stagiaires formé·e·s

Taux de turn-over	121%
Taux de fréquence (accident du travail/maladie professionnelle)	65,80
Taux de gravité	0,59
Nombre d'accidents (hors trajet)	1
Taux d'absentéisme	4,78%

5. NOS INDICATEURS

Au sein de nos magasins (hors acquisition)*

178 salarié·e·s

82% de femmes

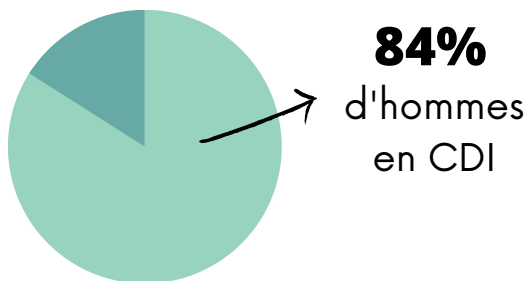
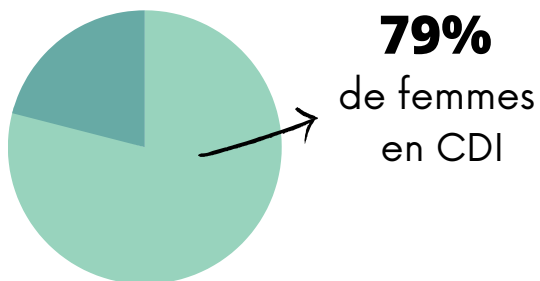
18% d'hommes

37 ans

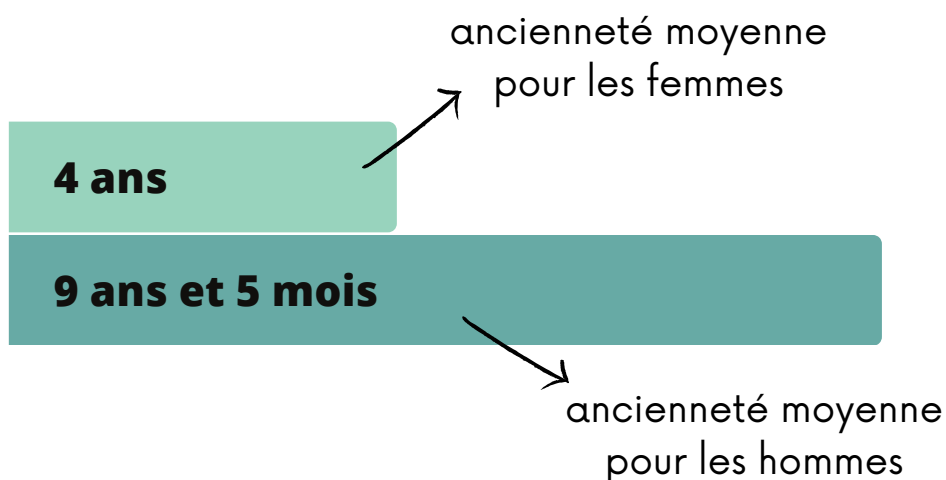
âge moyen des femmes

43 ans

âge moyen des hommes



94%
de salarié·e·s
à temps
complet



*Ces indicateurs sociaux concernent uniquement nos magasins succursales.

5. NOS INDICATEURS

67

alternant·e·s formé·e·s

Taux de turn-over	78%
Taux de fréquence (accident du travail/maladie professionnelle)	60,83
Taux de gravité	0,54
Nombre d'accidents (hors trajet)	18
Taux d'absentéisme	12,83%

*Ces indicateurs sociaux concernent uniquement nos magasins succursales.

5. NOS INDICATEURS

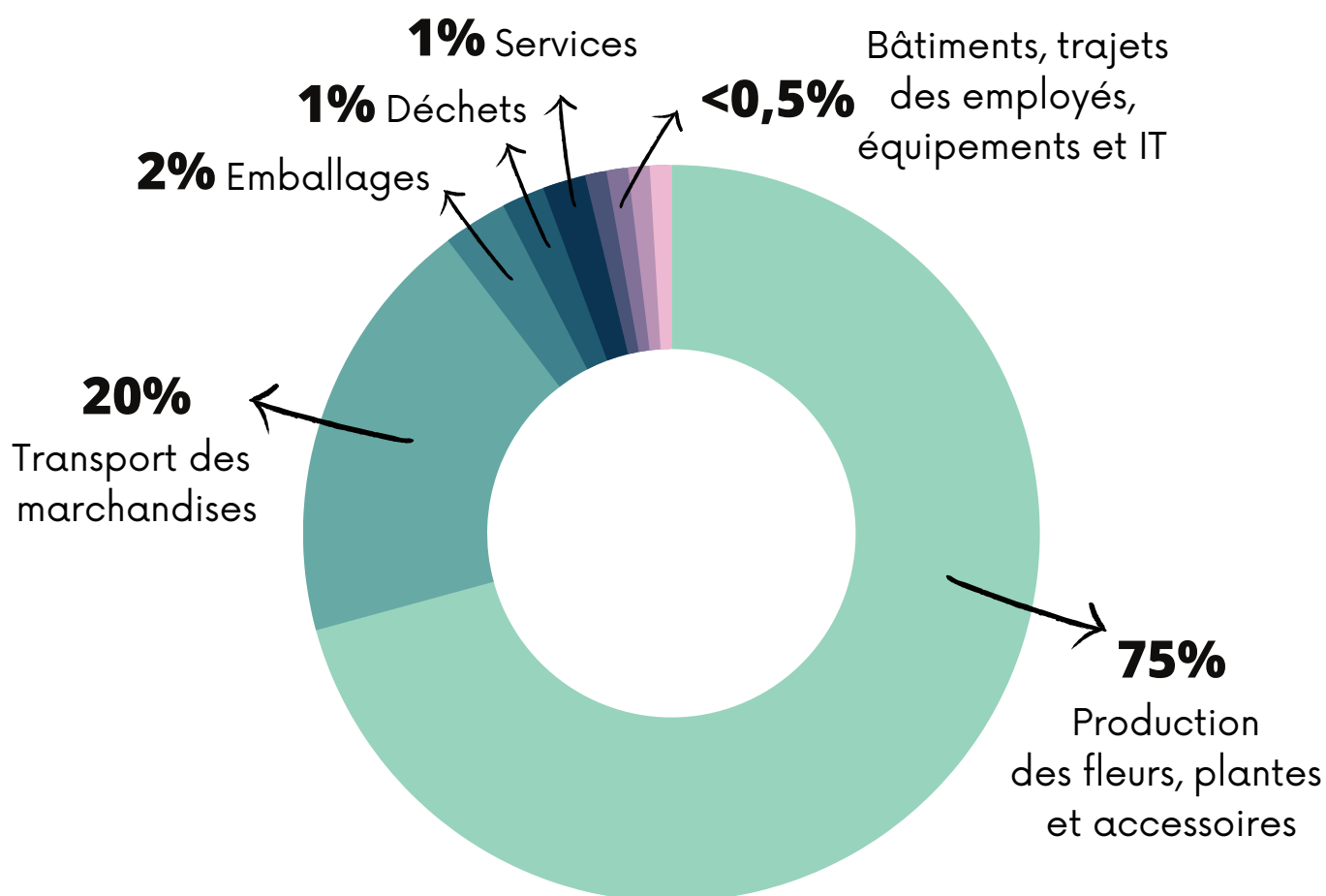
5.2 Nos indicateurs environnementaux

En 2022, le cabinet Carbometrix a effectué notre premier bilan carbone dont les résultats sont présentés ci-dessous.

La méthodologie utilisée par Carbometrix pour la réalisation du bilan carbone est disponible en annexe de ce rapport.

Cette démarche sera reconduite annuellement afin d'améliorer la disponibilité des données, de mesurer nos progrès et d'identifier les leviers de décarbonation prioritaires dans notre stratégie environnementale.

En détail, nos émissions sont catégorisées de la manière suivante :



5. NOS INDICATEURS

Nos émissions par scope sont catégorisées ainsi :

Scope 1 : 101 tCO₂e = < 0,5%

Scope 2 : 79,9 tCO₂e = <0,5%

Scope 3 : 151 679 tCO₂e = 100%







Le **scope 1** couvre les émissions directes des bâtiments, véhicules,... détenus ou contrôlés par l'entreprise.

Le **scope 2** couvre les émissions liées à l'achat d'électricité, de vapeur, de chaleur ou de froid par la société déclarante.

Le **scope 3** comprend toutes les autres émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur d'une entreprise, qu'il s'agisse de ses employés ou de ses fournisseurs (émission en amont) ou de ses clients (émission en aval).


5. NOS INDICATEURS

Détails des émissions

 Production des fleurs, plantes et accessoires	113 352 tCO₂e	75%
Fleurs - production - Franchises	60 547	40%
Plantes - production - Franchises	18 996	13%
Autres intrants - production	13 341	9%
Fleurs - production - Groupe	12 447	8%
Plantes - production - Groupe	3 905	3%
Roses - production - Franchises	3 415	2%
Roses - production - Groupe	702	<0,5%
 Transport de marchandises	30 959 tCO₂e	20%
Roses - transport amont - Franchises	16 142	11%
Autres intrants - transport amont	6 720	4%
Ventes magasins et e-commerce - transport aval	3 362	2%
Roses - transport amont - Groupe	3 318	2%
Fleurs - transport amont - Franchises	1 006	1%
Fleurs - transport amont - Groupe	207	<0,5%
Plantes - transport amont - Franchises	169	<0,5%
Plantes - transport amont - Groupe	34,8	<0,5%
 Emballages	2 821 tCO₂e	2%
Emballages aval - Franchises	1 365	1%
Emballages amont - Franchises	975	1%
Emballages aval - Groupe	281	<0,5%
Emballages amont - Groupe	201	<0,5%
 Déchets	2 257 tCO₂e	1%
Produits vendus - fin de vie	2 180	1%
Déchets de production - traitement	76,8	<0,5%
 Services	1 013 tCO₂e	1%
Dépenses d'exploitation	871	1%
Repas des employés et nuits d'hotel	142	<0,5%
 Bâtiments	705 tCO₂e	<0,5%
Locaux des franchises - consommation de gaz	514	<0,5%
Locaux des franchises - consommation d'électricité	111	<0,5%
Locaux du Groupe - consommation d'électricité	79,9	<0,5%

Source : Rapport sur les émissions de gaz à effet de serre - Cabinet Carbometrix - 2022

5. NOS INDICATEURS

 Trajets des employés	591 tCO₂e	<0,5%
Déplacements domicile-travail	400	<0,5%
Voitures de fonction - utilisation	166	<0,5%
Vols en avion	24,8	<0,5%
 Équipements	137 tCO₂e	<0,5%
Dépenses d'investissement et maintenance	137	<0,5%
 IT	22,9 tCO₂e	<0,5%
Matériel informatique des employés	22,9	<0,5%

Les ratios par fleur et par plante prennent seulement en compte les émissions directement imputables à ces produits, c'est à dire la production, le transport amont et l'emballage. Ces trois grandes catégories couvrent 95% de l'empreinte carbone totale.

Concernant les franchises, les catégories d'émissions suivantes ont été prises en compte : la consommation d'énergie des locaux (obligatoire), la production et le transport amont des plantes, fleurs et accessoires (facultatif), et l'emballage amont et aval (facultatif).

La répartition dans le reporting GHG Protocol des tCO₂e entre le Groupe et le réseau de Franchises a été effectuée sur base du volume d'affaires sous enseigne.

5. NOS INDICATEURS

Résultats conformément au "GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard"

Entreprise EMOVA Groupe
Secteur Grande distribution
Année 2022
Siège Paris

#	Catégories d'émission	tCO2e	%
Total		151 859	100%
Scope 1		101	0.1%
1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	0	0%
1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	101	0.1%
1-3	Emissions directes des procédés	0	0%
1-4	Emissions directes fugitives	0	0%
1-5	Emissions directes liées à l'agriculture	0	0%
Scope 2		79,9	0.1%
2-1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité *	79,9	0.1%
2-2	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0%
Scope 3		151 679	100%
3-1	Produits et services achetés	20 568	14%
3-2	Biens immobilisés	202	0.1%
3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (hors scope 1 ou 2)	23,1	0.0%
3-4	Transport de marchandise amont et distribution	4 727	3.1%
3-5	Déchets générés	163	0.1%
3-6	Déplacements professionnels	53,3	0.0%
3-7	Déplacements domicile travail	400	0.3%
3-8	Actifs en leasing amont	0	0%
	Autres émissions indirectes amont	0	0%
3-9	Transport de marchandise aval et distribution	3 364	2.2%
3-10	Transformation des produits vendus	0	0%
3-11	Utilisation des produits vendus	0	0%
3-12	Fin de vie des produits vendus	2 296	1.5%
3-13	Actifs en leasing aval	0	0%
3-14	Franchises	119 881	79%
3-15	Investissements	0	0%
	Autres émissions indirectes aval	0	0%

Source : Rapport sur les émissions de gaz à effet de serre - Cabinet Carbometrix - 2022

*Les émissions de gaz à effet de serre pour cette catégorie ont été calculées avec la méthode "location-based"



6. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie du cabinet Carmometrix s'est articulée ainsi :

La première étape consiste à fixer le périmètre du Bilan Carbone. Cela consiste à définir une période de référence, qui correspond généralement à l'année fiscale de l'entreprise, et à définir le périmètre organisationnel : régional ou global, filiales, franchises, etc.

Une fois les informations collectées, la cohérence des données est vérifiée par nos analystes carbone. Elles sont ensuite utilisées pour calculer l'empreinte carbone (scopes 1, 2 et 3) conformément au "GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard". Pour des résultats plus précis, les calculs d'émissions de CO₂e sont basés sur des données physiques dans la mesure du possible : à ce titre, les estimations réalisées sur la base de données monétaires sont indiquées dans les rapports finaux.

Les principales sources de facteurs d'émission utilisées dans ce rapport incluent la base de données ecoinvent v3.9 (2022), la Base Carbone® de l'ADEME, la Base Impacts® de l'ADEME, BEIS/DEFRA, ainsi que notre R&D interne.



Qu'est-ce que le "GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard" ?

Le GHG Protocol établit des standards internationaux pour mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des opérations des secteurs privé et public, des chaînes de valeur et des mesures d'atténuation.

Qu'est-ce que le CO₂e (CO₂ équivalent) ?

Conformément au consensus scientifique, le protocole de Kyoto a reconnu 7 gaz à effet de serre (GES), qui contribuent au réchauffement climatique. Ce sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC), l'hexafluorure de soufre (SF₆) et le trifluorure d'azote (NF₃).

Les gaz à effet de serre agissent comme une couverture isolant la Terre : ils la réchauffent en absorbant l'énergie et en ralentissant la vitesse à laquelle l'énergie s'échappe vers l'espace. L'effet sur le réchauffement planétaire de ces GES dépend de deux paramètres : leur capacité à absorber l'énergie (ou "efficacité radiative"), et leur durée de séjour dans l'atmosphère (ou leur "vie").

Le dioxyde de carbone a été choisi comme gaz de référence car il représente 75% des GES générés par l'activité humaine. Par conséquent, les émissions des autres gaz sont exprimées en équivalent de CO₂ (ou CO₂e), en rapportant leur pouvoir réchauffant à celui du dioxyde de carbone sur une durée de cent ans.

6. MÉTHODOLOGIE

Pour comprendre nos indicateurs sociaux :

- Calcul de l'index d'égalité professionnelle : instauré par loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Nombre de salariés : nombre de personnes physiques au 30 septembre 2022
- Calcul de l'âge moyen des femmes et des hommes / Nombre de femmes et d'hommes / Nombre de CDI / Nombre de salariés à temps complet / Ancienneté : prise en compte de l'effectif physique au 30 septembre 2022
- Nombre d'alternants : contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation sur la période du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022
- Calcul du taux de turn-over : $[(\text{nombre de départs sur l'exercice} + \text{nombre d'arrivées sur l'exercice}) / 2] / \text{effectif au 1er jour de l'exercice}^*$
- Calcul du taux de fréquence : $\text{nombre d'accidents avec arrêt hors trajet} \times 1000000 / \text{nombre d'heures travaillées sur l'exercice}^*$
- Calcul du taux de gravité : $\text{nombre de jours perdus} \times 1000 / \text{nombre d'heures travaillées sur l'exercice}^*$
- Calcul du taux d'absentéisme : $(\text{nombre d'heures d'absence} / \text{nombre d'heures de travail théorique sur l'exercice}^*) \times 100$
- Nombre d'accidents : concerne les accidents du travail (hors trajet) avec ou sans arrêt sur l'exercice*

- Du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022

